



Ref : HAU001

TRAVAIL EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS

Travailler en hauteur en utilisant les équipements adaptés dans les meilleures conditions de sécurité



Public

Toute personne ayant à effectuer ou accéder à des travaux en hauteur



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Compréhension de la langue française. Pas de contre-indication médicale au travail en hauteur



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Dans un centre technique proche de chez vous

Objectifs

- ✓ Identifier les risques de chute selon l'environnement et la nature des travaux à réaliser
- ✓ Maîtriser les règles de sécurité aux accès, travaux et déplacement en hauteur
- ✓ Reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail (protection collective et individuelle)
- ✓ Savoir utiliser les EPI adaptés.

Programme

LE TRAVAIL EN HAUTEUR

Sensibilisation aux chutes de hauteur
Principes généraux de prévention
Textes réglementaires relatifs aux travaux en hauteur
Responsabilité pénale et civile - Jurisprudences

DISPOSITIFS DE PROTECTION COLLECTIVE

Les différents types de protections collectives
Critères de choix
Modalités de mise en œuvre

LES EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Conditions préalables au recours à un EPI
Critères de choix
Conséquences d'une chute avec harnais
Composants d'un système d'arrêt de chutes
Les casques

MODULE PRATIQUE

Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur selon l'activité
Contrôles visuels et tactiles des EPI avant et après
Port du harnais et utilisation des éléments d'arrêt de chutes
Accroche sur éléments d'ascension fixes
Mise en œuvre des systèmes de liaisons
Réalisation de points d'ancrages temporaire
Mise en sécurité du poste
Conduite à tenir en cas d'accident

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'apprentissage en groupe, exercices et mises en situation de travail en hauteur adaptés à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, EPI, EPC...

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste du travail en hauteur

Evaluation et validation

Evaluation théorique et pratique
Délivrance d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Une périodicité de 36 mois pour l'actualisation de la formation et le rappel des techniques est préconisée.

Support remis aux stagiaires

Des supports dématérialisés sont remis aux participants

Références réglementaires

Article R. 4121-1 et R4323-106 du code du travail ;
Recommandations CNAMTS R430 et 431

Les + NEOMIS

- + Mises en situation adaptées à l'activité des participants
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Pédagogie interactive et participative
- + Garantie **minimum 60% de pratique**

98,3 % Taux de satisfaction
stagiaires



Notre engagement qualité

